

CATALOGUE

EPDM RUBBERGARD™

EGIDE

SYSTEMES



ELEVATE

**Une question ?
Contactez-nous !**



**Notre zone
d'intervention**

L'ÉQUIPE DU BUREAU

Directeur

Xavier RICCI
06 15 69 69 98
xricci@egide-systemes.com

Bureau d'études

Maxime DRIGEARD
05 56 00 89 18
etude@egide-systemes.com

Assistante de direction

Sophie BULOIS
05 56 00 89 20
assistantededirection@egide-systemes.com

Assistante commerciale

Sandrine GADEAUD
05 56 00 89 17
sandrine.gadeaud@egide-systemes.com

Service Technique et Formation

Bruno DELMAS
07 87 51 38 43
servicetechnique@egide-systemes.com

Marketing et Formation

Angélique AUBIER
05 64 10 14 45
marketing@egide-systemes.com



SOMMAIRE

Le membranes EPDM RubberGard™

Systèmes d'étanchéité RubberGard™ et caractéristiques	4-5
Les membranes EPDM : références et conditionnement	6
Les colles : références et mode d'emploi	7

Accessoires autoadhésifs QuickSeam

Primaire adhérence QuickPrime : préparation de la membrane et du support	8
Habillage de toiture : FormFlash - SA Flashing - RMA - Batten Cover	9-10

Accessoires de fixation

Lattes d'ancrage métalliques : Metal Batten Strip	11
Profilé de finition aluminium : Termination Bar	11

Accessoires de toiture et mastics

Sortie de ventilation, tuyauterie : Pipe Flashing - Conduit Flashing	11-12
Chemin de circulation : WalkWay Pad	12
Mastics et nettoyant	12

Plaquettes et vis

13

Pare-vapeur

14

Panneau de répartition : IsoGard HD

14

Isolants

Recticel AutoPro SI	15
Colles pour panneaux isolants	15

Sorties de toitures

Naissance – Evacuation des eaux pluviales	15
Crosse et boîte à câbles	16

Produits complémentaires

Kit outil et petit outillage	17
------------------------------	----

Le photovoltaïque sur EPDM

19

Programme de formation à la pose des membranes RUBBERGARD

Déroulé d'une journée de formation	20
Formulaire d'inscription	21-23

Les autres gammes chez EGIDE SYSTEMES

RubberGutter : pour les chéneaux de toiture

24

Résine Eagle Waterproofing

Réparation d'urgence : Aquapol	25
Etanchéité liquide : Ultraflex	26
Vernis de protection : Ultratop	27
Etanchéité des relevés : DT Flash	27

Végétalisation

Ecosedum Pack : Bac pré cultivé	28
Gazon synthétique	28

Membrane à bassin et Géotextile

29

Peinture pour EPDM et pliage

30

Conditions Générales de ventes

31

Pourquoi choisir les systèmes d'étanchéité RUBBERGARD™ EPDM ?

✓ Durabilité et longévité exceptionnelles

Grâce à leur composition, les membranes EPDM offrent une résistance inégalée à l'ozone, aux rayons ultraviolets et aux températures extrêmes. Comme la membrane EPDM ne contient aucun plastifiant ni retardateur de flamme, ses caractéristiques restent stables et inchangées au fil du temps. Différentes études de durabilité montrent une durée de vie de plus de 50 ans.

✓ Pose rapide

Les membranes RUBBERGARD™ EPDM sont faciles à mettre en œuvre. Elles sont disponibles en grandes nappes pouvant atteindre jusqu'à 15,25 m de large et 61 m de long (930m²) en une seule pièce, permettant ainsi de réduire considérablement le nombre de joints sur chantier ainsi que le temps de mise en œuvre.

✓ Haute flexibilité et élasticité

Les membranes d'étanchéité RUBBERGARD™ EPDM restent souples mêmes à basses températures (-45°), permettant leur mise en œuvre toute l'année. Elles disposent également d'une élasticité supérieure à 300% qui leur permet de s'adapter aux mouvements du support et aux fluctuations de températures.

✓ Coût global réduit

La membrane RUBBERGARD™ EPDM nécessite peu voire pas d'entretien. Si nécessaire, la membrane RUBBERGARD™ EPDM peut être réparée avec les produits de type QuickSeam, même après plusieurs dizaines d'années d'utilisation. Cette caractéristique unique, associée à sa durabilité exceptionnelle et aux coûts de mise en œuvre réduits des systèmes d'étanchéité RUBBERGARD™ permettent d'obtenir un coût global du cycle de vie minimal.

✓ Une membrane écologique

ELEVATE RUBBERGARD™ EPDM est un matériau inerte, à l'impact environnemental limité, et ce tant au niveau de sa production, de sa formulation que de sa mise en œuvre. La membrane ne dégage pas de substances toxiques, ce qui permet la récupération des eaux de surface pour un usage domestique. Les usines de fabrication EPDM de ELEVATE ont obtenu la certification ISO 14001, qui témoigne de l'engagement de ELEVATE dans la gestion de l'environnement.

✓ Compatible avec les toitures végétales extensives et les installations photovoltaïques

La membrane RUBBERGARD™ EPDM a passé avec succès le test FLL de résistance à la pénétration des racines. Elle est donc parfaitement compatible avec les systèmes de toiture verte extensive, utilisant une végétation sédum relativement légère et n'exigeant que très peu d'entretien. La membrane d'étanchéité RUBBERGARD™ EPDM peut être combinée facilement avec des installations photovoltaïques, grâce à sa résistance aux températures extrêmes, sa résistance à la déchirure et à l'usure, ainsi que sa durabilité supérieure.



5 SYSTEMES DE TOITURE HAUTES PERFORMANCES

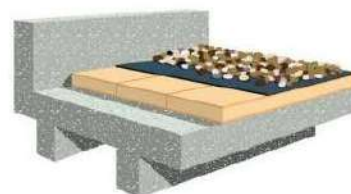
Quel est le système d'étanchéité EPDM idéal ?

Cela dépend de conditions spécifiques. Vous avez l'intention d'installer une nouvelle étanchéité ou de rénover votre étanchéité actuelle ? Vous souhaitez une toiture accessible ou non, une toiture verte, une toiture avec une installation photovoltaïque ?

RUBBERGARD™ EPDM convient à toutes les installations, même sur les toitures les plus difficiles.

Système Lesté

Le système lesté de ELEVATE est un système d'étanchéité EPDM économique. La membrane est posée librement sur son support et maintenue en place à l'aide de graviers ou de dalles.



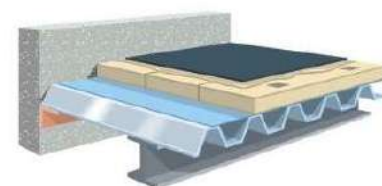
Système en Toiture Inversée

Variante du système lesté conventionnel, idéal pour les toitures supportant une circulation régulière et/ou sous des climats extrêmes.



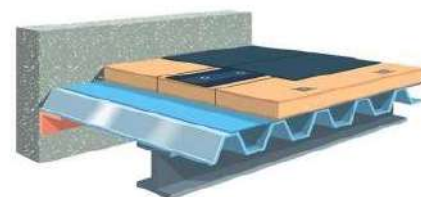
Système en Adhérence Totale

Le système en adhérence totale est un système léger, particulièrement flexible. Ce système d'étanchéité est adapté aux toitures courbées, à configuration irrégulière ou pouvant supporter des charges limitées, pourvu que le support soit compatible avec les colles utilisées.



Système par Fixations Mécaniques RMA

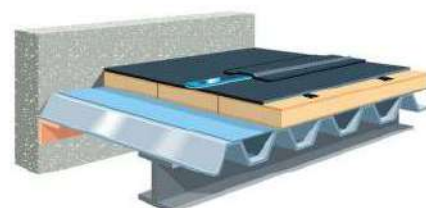
Le système RMA d'Elevate est un système d'étanchéité léger par fixations mécaniques sans perforation de la membrane EPDM, basé sur l'utilisation de la bande autoadhésive QuickSeam RMA : une bande d'EPDM renforcé sur laquelle deux bandes autoadhésives de type QuickSeam Splice Tape sont laminées dans le sens longitudinal.



Système par Fixations Mécaniques MAS

La membrane est posée librement sur un support compatible et fixée mécaniquement à l'aide de lattes d'ancrage. Celles-ci sont ensuite étanchées par les bandes QuickSeam™

Batten Cover Strip. Le système MAS de Elevate offre une alternative au système RMA dans le cas de toitures à configuration irrégulière ou de toitures qui comportent de nombreux pénétrations et obstacles.



Membrane RUBBERGARD™ LSRF | Epaisseur : 1,14mm

La membrane RUBBERGARD™ EPDM LSRF (Low Slope Fire Retardant) est une membrane en caoutchouc synthétique vulcanisée à 100 % à base d'Éthylène-Propylène-Diène Monomère. La membrane est composée de deux feuilles laminées à partir d'un mélange caoutchouteux pour un meilleur comportement au feu.

Membrane RUBBERGARD™ LSRF Epaisseur 1,14 mm - 1,51 kg/m²

CODE	Dimensions - m	Surface M ²	Poids	Long Mandrin
W56LE451010	3.05m x30.50m	92,90	139,35	3,35
W56LE451510	4.57m x 30.50m	139,40	209,10	2,59
W56LE451610	5.08m x 30.50m	154,80	232,20	5,28
W56LE452010	6.10m x 30.50m	185,80	278,70	3,35
W56LE452510	7.62m x 30.50m	232,30	348,45	2,84
W56LE453010	9.14m X 30.50m	278,70	421,41	3,35

Membrane RUBBERGARD™ LSRF Epaisseur 1,5 mm – 2,10 kg/m²

CODE	Dimensions - m	Surface M ²	Poids	Long Mandrin
W56LE601010	3.05m x30.50m	92,90	139,35	3,35
W56LE601610	5.08m x 30.50m	154,80	232,20	5,28
W56LE602010	6.10m x 30.50m	185,80	278,70	3,35
W56LE602510	7.62m x 30.50m	232,30	348,45	2,84



Lors du calcul, tenir compte du recouvrement du support et des relevés.
Ajouter 150 mm à la dimension des relevés afin de faciliter la mise en œuvre.



BA 2012 | COLLE EN POT liquide

La colle Bonding Adhésive BA-2012 est une colle de contact solvantée utilisée pour coller les membranes RUBBERGARD™ EPDM sur des isolants compatibles, mais également sur des supports en bois, en métal, en maçonnerie et autres supports acceptables (ancienne étanchéité bitumineuse, ardoisées et revêtements alu).

Application :

- A l'aide de nos rouleaux à poils moyen résistants aux solvants.
- Avec l'encolleuse (Vistabond Light), nous consulter.



Consommation :

Entre 2,35 et 2,75 m² de surface de toiture par litre au rouleau et; 2,75 à 3,5 m²/L à l'encolleuse.

CODE	Désignation	Couverture au rouleau
W563587103	BA 2012 – 20L	60 m ²
KIT_OUTILS_RG*	KIT RUBBERGARD	-



(*) Ce kit qui comprend : Seau pour QuickPrime Plus + 4 grands rouleaux + 4 manches petits rouleaux + 2 roulettes doubles + 1 ciseau + 2 mélangeurs + 1 boîte de craie + 1 poignée 4 éponges + 1 balai coco large avec son manche

BA 2012 S | COLLE EN CANISTER pulvérisée

La colle Bonding Adhésive BA-2012 est une colle de contact solvantée utilisée pour coller les membranes RUBBERGARD™ EPDM sur des isolants compatibles, mais également sur des supports en bois, en métal, en maçonnerie et autres supports acceptables (ancienne étanchéité bitumineuse, avec revêtements alu).

Application :

A l'aide du flexible et du pistolet avec extension 60cm pour le canister.

CODE	Désignation	Couverture
W563581084	BA-2012 S – 17L	65 à 70m ²
W563581082	PISTOLET avec lance de 60 cm	-
W563581081	FLEXIBLE long. 4m	-
W563581086	NETTOYANT 500 ml	-



Technologie simple d'assemblage

Les grandes nappes EPDM sont assemblées sur site par des bandes autoadhésives de type QuickSeam Splice Tape. Cette technologie permet une réduction significative de la procédure d'assemblage. Elle est simple d'application et fiable à long terme.



QuickPrime™ Plus | Primaire d'adhérence

Le QuickPrime™ Plus est un primaire utilisé pour nettoyer et préparer la membrane RUBBERGARD™ EPDM et/ou le support d'étanchéité avant l'application des produits QuickSeam™, mastics Pourable Sealer et/ou Lap Sealant. Le primaire permet l'activation de la surface de la membrane EPDM et améliore la qualité du joint. Le QuickPrime Plus doit être appliqué avec le tampon et l'applicateur QuickScrubber™ ou QuickScrubber™ Plus.



Mise en œuvre :

Appliquer le QuickPrime Plus sur la surface de la membrane EPDM et/ou du support d'étanchéité à encoller au moyen du tampon et de l'applicateur, avec d'amples mouvements de va-et-vient et en pressant suffisamment jusqu'à ce que la surface soit bien noire. Laisser sécher complètement avant d'appliquer les produits QuickSeam.

CODE	Désignation	Conditionnement
W563587041	QUICKPRIME PLUS	Carton de 4 bidons de 3,78l
W563582045	30 éponges et 4 poignées	Unité
W563582046	4 éponges et 1 poignée	Unité

QuickSeam™ Splice Tape | Jonction de membranes

La bande QuickSeam™ Splice Tape est une bande autoadhésive de 76 mm (3") ou 152 mm (6") de large utilisée pour réaliser la jonction des lés de membrane RUBBERGARD™ EPDM

Mise en œuvre :

Préparer la membrane RUBBERGARD™ EPDM au QuickPrime™ Plus, à l'exclusion de tout autre produit, avec le QuickScrubber™



CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1603	QUICKSEAM SPLICE TAPE 3"	Larg. 7,62 cm x Long. 30,50 m
W56RAC1626	QUICKSEAM SPLICE TAPE 6"	Larg. 15,25 cm x Long. 30,50 m

QuickSeam™ FormFlash | Habillages de détails en 3D

La bande QuickSeam™ FormFlash™ de 152mm (6"), de 229mm (9"), de 305mm (12") ou de 450mm (18") de large est une bande d'EPDM non vulcanisée laminée sur une bande autoadhésive de type QuickSeam. Elle est utilisée pour habiller les angles intérieurs et extérieurs, les traversées de toiture, les émergences et autres détails de toiture conformément aux préconisations par Elevate.



Mise en œuvre :

Appliquer sur la zone à étancher le Primaire QuickPrime Plus, bien laisser sécher. Découper une pièce de QuickSeam Formflash dans le rouleau à la dimension voulu en arrondissant les bords au ciseau. Enlever le papier autocollant et appliquer votre « patch ». Bien maroufler celui-ci.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC0650	QUICKSEAM™ FORMFLASH 6"	Larg. 15 cm x Long. 15,25 m
W56RAC1650	QUICKSEAM™ FORMFLASH 9"	Larg. 22,5 cm x Long. 15,25 m
W56RAC1653	QUICKSEAM™ FORMFLASH 12"	Larg. 30 cm x Long. 15,25 m
W56RAC162A	QUICKSEAM™ FORMFLASH 18"	Larg. 45 cm x Long. 15,25 m

Bande QuickSeam™ Flashing 5" | Profils de rive

La bande QuickSeam™ Flashing 5" de ELEVATE de 127 mm (5") de large est une bande d'EPDM non vulcanisée laminée sur une bande QuickSeam. Cette bande autoadhésive est utilisée pour réaliser la finition des profils de rive.

Mise en œuvre :

A n'utiliser que dans une dimension plane. **Ne pas utiliser** pour les détails tridimensionnels (ex: angles). Appliquer du QuickPrime™ Plus sur le détail à traiter. Attendre le séchage du primaire. Appliquer et maroufler

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1615	QUICKSEAM™ FLASHING 5"	Larg. 12,7 cm x Long. 30,5 m

QuickSeam™ 18" SA Flashing | Habillage de détails en 2D

La bande QuickSeam™ SA Flashing est constituée d'une membrane RUBBERGARD™ EPDM non renforcée de 1,5 mm d'épaisseur et de 457 mm (18") de large, laminée à une bande autoadhésive de type QuickSeam. Elle est protégée d'un film polyester aisément détachable et résistant aux intempéries. La bande QuickSeam SA Flashing est utilisée pour habiller des détails où de l'EPDM vulcanisé est requis ou privilégié : relevés, gouttières, avaloirs, réparations de toiture, embase des pénétrations rondes.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1620	QUICKSEAM™ SA FLASHING	Larg. 45 cm x Long. 15,25 m

QuickSeam™ Reinforced Perimeter Fastening Strip | Renfort Périométrique

La bande QuickSeam™ Reinforced Perimeter Fastening Strip (RPFS) est constituée d'une bande autoadhésive QuickSeam Splice Tape de 76 mm (3") laminée sur une bande d'EPDM de 152 mm (6") de large renforcé par une grille polyester de haute résistance. Cette bande est utilisée pour les fixations d'embase sans perforation de la membrane de la partie courante comme décrit dans les spécifications .



Mise en œuvre :

Dérouler la bande QuickSeam RPFS avec le côté papier vers le haut et avec tous les 300 mm maximums le plus éloigné possible du relevé. Fixer au support au moyen de lattes d'ancrage ou de plaquettes appropriées et de fixations adéquates placées tous les 300 mm maximums. Appliquer le primaire QuickPrime Plus sur l'arrière de la membrane RUBBERGARD™ EPDM. Lorsque le primaire est sec, enlever le papier de la bande QS RPFS et encoller la membrane EPDM sur celle-ci. Maroufler la bande silicone afin d'assurer une bonne adhésion.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1632	QUICKSEAM™ RPFS	Larg. 15,24 cm x Long. 30,5 m
W56RAC4182	PLAQUETTE V-PLATE	Par 500

Bande QuickSeam™ R.M.A. | Fixation membrane RMA

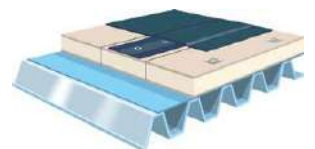
La bande QuickSeam R.M.A. est constituée de deux bandes autoadhésives QuickSeam Splice Tape laminées sur une bande d'EPDM renforcée RUBBERGARD™ MAX de 254 mm (10") de large. Cette bande est utilisée pour le système d'étanchéité R.M.A. par fixations mécaniques sans perforation de la membrane RUBBERGARD™ EPDM comme décrit dans les spécifications d'Elevate.



CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1610	BANDE ADHESIVE RMA	Long : 30,50 ml/rouleau

Mise en œuvre :

Dérouler la bande QuickSeam R.M.A. avec le papier vers le haut conformément au plan de calepinage. Lorsque les bandes sont positionnées correctement, fixez-les au support au moyen de lattes d'ancrage ou de plaquettes appropriées et de fixations adéquates. Appliquer le primaire QuickPrime Plus sur l'arrière de la membrane RUBBERGARD™ EPDM. Lorsque le primaire est sec, enlever les papiers de la bande QuickSeam R.M.A. et encoller la membrane EPDM sur celle-ci. Maroufler les bandes afin d'assurer une bonne adhésion.



Bande QuickSeam™ Batten Cover | Pontage des lattes d'ancrage MAS

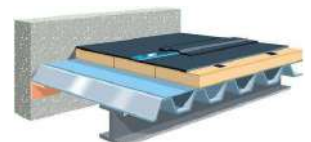
La bande QuickSeam™ Batten Cover Strip de 152 mm (6") de large est une bande d'EPDM semi-vulcanisé laminée sur une bande autoadhésive de type QuickSeam. Elle est utilisée pour recouvrir et étancher les lattes métalliques installées sur la membrane dans un système MAS, conformément aux préconisations d'Elevate.



Mise en œuvre :

Appliquer le QuickPrime Plus sur la partie à étancher, laisser sécher. Appliquer le QuickSeam Batten Cover Strip avec une légère tension. Bien maroufler celui-ci sur toute sa longueur.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC1616	QUICKSEAM BATTEN COVER STRIP	Larg. 15,24 cm x Long. 30,5 m



Accessoires de Fixation | Tous Systèmes

Metal Batten Strips | Lattes d'ancrage métalliques

La latte d'ancrage métallique (en bobine ou à l'unité) est utilisée pour fixer mécaniquement la membrane RUBBERGARD™ EPDM ainsi que les différents détails selon les spécifications Elevate et les carnets de détails.

Mise en œuvre :

Placer les lattes suivant le plan de calepinage et les fixer au support avec les vis adéquates. Afin d'éviter un fléchissement de la latte, il est recommandé d'installer toutes les fixations à la profondeur adéquate, en commençant par les trous aux extrémités de la latte. Visser de telle sorte que la tête de la vis effleure la latte. Ne pas sur ou sous visser. Les lattes contiguës doivent se recouvrir à leur extrémité, et doivent être fixées par une seule vis insérée dans le trou du recouvrement des deux lattes.



CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC3053	METAL BATTEN STRIPS	Larg. 2,5 cm x Long. 3,05 m
W56RAC3052	COILED METAL BATTEN STRIPS	Larg. 2,5 cm x Long. 67,06 m

Aluminium Termination Bar | Profilé de finition aluminium

La Termination Bar est un profil en forme de C, en aluminium, destiné à la fixation de la membrane RUBBERGARD™ EPDM au droit des relevés, sur un support lisse ou tout autre surface comme le béton ou le métal. Elle peut être employée avec tous les systèmes.

Mise en œuvre :

Appliquer un cordon de mastic Water Block ELEVATE entre la membrane et le mur à 20 mm des bords. Fixer la latte d'ancrage aux trous perforés, avec les vis appropriées, en veillant à un ratio tel que la compression du mastic Water Block contre le mur soit permanente (tous les 200 mm maximum). Retirer l'excès de mastic Water Block au dessus de la Termination Bar et confirmer à l'aide du mastic Lap Sealant ou de tout autre mastic de haute performance.



CODE	Désignation	Conditionnement
W56RAC3061	TERMINATION BAR	Larg. 2,74 cm x Long. 3,05 m

Accessoires de toiture

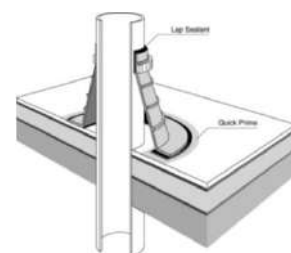
QS Pipe Flashing | Sortie de ventilation

Le QS Pipe Flashing est constitué d'un manchon préfabriqué en EPDM dont la platine est autoadhésive. Il est destiné à la finition des pénétrations de section circulaire rigides de 25 mm à 150 mm et muni d'un collier de serrage.



Mise en œuvre :

Découper le manchon au diamètre inférieur requis. Appliquer du QuickPrime+™ sur le détail à traiter. Attendre le séchage du primaire. Appliquer le QS Pipe Flashing et maroufler. Pour les instructions de pose, se référer aux spécifications d'Elevate.



CODE	Désignation	Dimensions
W563581063	PIPE FLASHING	2,5 cm à 15,24 cm

QS Conduit Flashing | Sortie de tuyauterie ou câble

Le QS Conduit Flashing est constitué d'un manchon préfabriqué en EPDM dont la platine est autoadhésive. Il est destiné à la finition des pénétrations de section circulaire rigides de 13 mm à 64 mm et muni d'un collier de serrage.



Mise en œuvre :

Découper le manchon au diamètre requis. Appliquer du QuickPrime+™ sur le détail à traiter. Attendre le séchage du primaire. Appliquer le QS Conduit Flashing et maroufler. Pour les instructions de pose, se référer aux spécifications Elevate

CODE	Désignation	Dimensions
W563581070	CONDUIT FLASHING	1,27 cm à 6,4 cm

QuickSeam™ WalkWay Pads | Chemin de circulation

QuickSeam™ WalkWay Pads d'Elevate est une dalle de caoutchouc de haute qualité sous laquelle sont laminées des bandes de QuickSeam™ Splice Tape destinée à protéger la membrane RUBBERGARD™ EPDM du trafic régulier (entretien périodique, accès aux zones techniques, etc...).

CODE	Désignation	Dimensions
W56RAC1860	QUICKSEAM™ WALKWAY PADS	76 cm x 76 cm



MASTICS

Lap Sealant HS | Mastic de Confirmation

Mastic Lap Sealant HS est un mastic utilisé pour protéger et étancher les bords coupés des produits QuickSeam. Lap Sealant est également utilisé pour la finition d'autres détails.

CODE	Désignation	Conditionnement
W56358703E	LAP SEALANT – Environ 6 ml de joint	Carton de 25



Water Block Sealant | Mastic de compression

Mastic Water Block Sealant est un mastic à base de butyle utilisé pour assurer l'étanchéité lorsque maintenu sous compression, p.ex. sous des amorces d'eaux pluviales ou au droit des finitions.

CODE	Désignation	Conditionnement
W563587071	WATER BLOCK – Environ 3 ml de joint	Carton de 25



Splice Wash | Produits de nettoyage

Le Splice Wash d'Elevate est utilisé pour nettoyer et préparer la membrane RUBBERGARD™ EPDM contaminée avant de la coller selon les spécifications et détails d'Elevate.

Le nettoyant est un dégraissant à base d'alcool, doté de propriétés d'évaporation ultra-rapide, conçu pour enlever efficacement tout type de colle, de mastic ou de produits contaminants sur la membrane RUBBERGARD™ EPDM, ou sur des surfaces métalliques et toutes autres surfaces résistantes aux solvants.

CODE	Désignation	Conditionnement
W563587066	CLEAR SPLICE WASH	19 L
W563587066E	CLEAR SPLICE WASH SW - 100	3,78 L



VIS ET PLAQUETTES ISOLANT

Plaquette de fixation | Isolant

Les plaquettes d'isolant ont été conçues spécialement pour fixer les panneaux ISOgard™ HD et isolant en combinaison avec les vis universelles ou HD.



Les plaquettes métalliques permettent d'obtenir un support plan et lisse pour recevoir la membrane RUBBERGARD™ EPDM et limitent les risques de poinçonnement sur des toitures végétales ou photovoltaïques.

CODE	Désignation
FI-P-6.8X80-TPO	u/100 TPO Plaquette de répartition pour membrane TPO
FI-P_16X80-TPO	u/100 TPO Plaquette de répartition pour membrane TPO
IF-70X70	IF-70X70 Plaquette Isolant
IRF_82X40	Plaquette 82x40 de revêtement d'étanchéité synthétique x500u
PLAQUETTE_82X40	Plaquette 82x40R AC AZ trou 6
PLAQUETTEISO200	Plaquette Isolant 64x64 Diam 4,7
PLAQUETTE_ISOLANT	Plaquette Isolant 64x64 Diam 4,7
VI01171	Plaquette 82x40R AC trou RMA / TPO

Vis | Isolant ETANCO

La vis, combinée aux plaquettes appropriées, est utilisée pour la fixation des lattes d'ancrage et Termination Bar pour fixer mécaniquement la membrane RUBBERGARD™ EPDM ou tout autre accessoire sur acier et divers supports bois.



Elles sont utilisées à l'aide de plaquettes spécifiques destinées à la fixation de l'isolant ou des panneaux de répartition.

	Longueur vis
VIS EVDF 2C	4,8x32 à 260
VIS EVB DF 2C	4,8x80 à 180

Vis | ETANCOPLAST ET VIS EGB

CODE	Longueur vis
232222	ETANCOPLAST HP6L 82x40 + FASTO3036 ISOL220 Fût 200mm + Vis 70 m /200
294922	Rondelle Dia 70P AC Galva Trou Dia 6.2 Ep 10/10 par 500
EGB/PH2_2C_4.8X130	VIS EGB 1.5 TT/Ph2 2C 4.8x130/1000
EGB_1.5_2C4.8X120	VIS EGB 1.5 TT/Ph2 2C 4.8x120/1000
EGB_1.5_2C4.8X150	VIS EGB 1.5 TT/Ph2 2C 4.8x150/500
EGB_1.5_2C4.8X180	Vis EGB 1.5 TT/Ph2 2C 4.8x180/500
ETANCOPLASTHP4L100	ETANCOPLAST HP4L 82x40 Lg 100 mm/500
ETANCOPLASTHP4L150	ETANCOPLAST HP4L 82x40 Lg 150 mm/500
ETANCOPLASTHP4L50	ETANCOPLAST HP4L 82x40 Lg 50 mm/1000



Système de fixation pour complexe d'étanchéité (isolants et revêtements synthétiques) sur bacs acier nervurés.

Vis | CHEVILLE À FRAPPER

Utiliser pour support : béton non fissuré, hourdis, pierre naturelle, brique pleine, silico-calcaire solide

Condition pour fixation d'accessoires légers comme les solins, etc...



CODE	Longueur vis
CF06004	Cheville à frapper NHS 6-40 TF par boîte de 200
CF06060	Cheville à frapper NHS 6-60 TF par boîte de 200
CF06080	Cheville à frapper NHS 6-80 TF par boîte de 100
CF08080	Cheville à frapper NHS 8-80 TF par boîte de 100
CF08100L	Cheville à frapper NHS 8-100 TF par boîte de 100
CF08120L	Cheville à frapper NHS 8-120 TF par boîte de 100
CF08140L	Cheville NFA 8-140 TF par boîte de 100
CM10160TX	Cheville NFA+ 10-160 TF par boîte de 50
CM10180TX	Cheville NFA+ 10-180 TF par boîte de 50
CM10200TX	Cheville NFA+ 10-200 TF par boîte de 25

PARE VAPEUR

Le pare-vapeur est **obligatoire au DTU** dès lors qu'une isolation par l'extérieur est prévue sous la membrane. Il protège le support du point de rosée qui pourrait se créer au contact de la vapeur d'eau dégagée à l'intérieur du bâtiment et du froid de l'extérieur.



Il se pose entre le support (béton ou bois) et l'isolant par encollage, avec une application préalable du thermo primaire sur le support.

Code	Désignation	Conditionnement	Dimension	Surface
W56358900VE	V-GARD	ELEVATE	1,08m x 50m	54m ²
W563587190	PRIMAIRE PARE-PARE VAPEUR SB	ELEVATE	5l	15m ²
W563567191	PRIMAIRE PARE-VAPEUR SB	ELEVATE	19l	50m ²

PARE VAPEUR difustop : Fixation mécanique sur Bois

DIFUSTOP_37,5	PARE VAPEUR DIFUSTOP 3000K	25m x 1,5 m	37,5 m ²
---------------	----------------------------	-------------	---------------------



PANNEAU DE REPARTITION

IsoGard HD | Panneaux de Répartition

Panneaux PIR de grandes dimensions (122 x 225 cm soit 2,74 m²).

Ils sont constitués d'une mousse polyisocyanurate à cellules fermées revêtue sur les 2 faces d'un voile de verre renforcé ± 150g/m².

Le panneau IsoGard HD possède une haute résistance à la compression et une très bonne stabilité dimensionnelle. Il est compatible pour des étanchéités monocouches synthétiques mises en œuvre en adhérence totale.



Prévoir 12 fixations par panneaux

CODE	Désignation	Epaisseur mm	Valeur R	PAN / PAL	FIX / PAN
W8H3GG050F	ISOGARD HD	127	0,21	46	12



PANNEAUX ISOLANTS

Recticel | Panneaux d'Isolation AutoPro SI Recticel

Panneau d'isolation thermique support d'étanchéité pour toitures terrasses béton ou bois. Mousse rigide de polyuréthane (PIR) revêtue sur chaque face d'un parement multicouche étanche en polyéthylène, kraft et aluminium

- Support d'étanchéité apparente autoprotégée ou sous protection lourde
- Fixation mécanique ou collée
- Permet de faire une isolation pentée
- Les panneaux possèdent la certification ACERMI et DTA



CODE	Désignation	Epaisseur mm	Valeur R	Dimension en mm (*)
ISO_AUTOPRO_SI_40	Recticel Autopro SI 8,64m ² /paquet	40	1,80	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_60	Recticel Autopro SI 5,76m ² /paquet	60	2,70	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_80	Recticel Autopro SI 4,32m ² /paquet	80	3,60	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_100	Recticel Autopro SI 3,60m ² /paquet	100	4,50	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_120	Recticel Autopro SI 2,88m ² /paquet	120	5,45	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_140	Recticel Autopro SI 2,16m ² /paquet	140	6,35	600 x 600
ISO_AUTOPRO_SI_160	Recticel Autopro SI 2,16m ² /paquet	160	7,25	600 x 600

Accessoires | Colles pour panneaux isolants

Cette gamme de colles polyuréthane permet d'éviter la fixation mécanique de l'isolant sur les supports difficiles (béton, ancien bitume avec support fragile...). Elle permet de coller les panneaux isolants sur le pare-vapeur auto-adhésif (en neuf) ou sur l'ancien bitume directement (en rénovation).



CODE	Désignation	Marque	Conditionnement	Couv
SOUDA 250	COLLE SOUDATHERM 250	SOUDAL	Bombe 500 ml	10 m ²
COLLSOUDA330	COLLE SOUDATHERM 330	SOUDAL	Canister	120 m ²
6190000	PISTOLET 250 – ALFA 19	-	Unité	-
PISTSOU330	PISTOLET 330 – longueur 1m avec Tuyau	-	Unité	-
NETTSOUDA	CLEANER 500 ml	SOUDAL	Unité	-

SORTIES DE TOITURE

Accessoires | Naissance - eaux pluviales en EPDM

- Mise en œuvre :**
- Après avoir posé la membrane EPDM RUBBERGARD™ à l'aide de votre Bonding Adhésive sur les parties courantes et les relevés, percez la membrane au niveau de l'évacuation.
 - Mettez l'EP en place et fixez-la au support.
 - Appliquez du QuickPrime Plus sur la partie à traiter. Attendez le séchage du primaire.
 - Recouvrez ensuite la platine avec QS FormFlash/ SA FLASHING en respectant les recouvrements minimums de 7,5 cm, marouflez et percez l'ouverture.

CODE	Désignation	Dimension en mm (*)	Conditionnement : à l'unité
DEPALU3	Trop Plein Alu	Diam 30	
DEPALUT4	Trop Plein Alu	Diam 40	
DEPALU5	Trop Plein Alu	Diam 50	
DEPALUT	Trop Plein Alu	Diam 60	
DEPALUT8	Trop Plein Alu	Diam 80	
100 - 200	Naissance DEPALU Conique	D100/200 mm	
DEPALU1	Naissance DEPALU 140 Drte	Ht 500 plat 380 R	
DEPALU100	Naissance DEPALU 100 Drte	Ht 500 plat	
DEPALU125	Naissance DEPALU 125 Drte	Ht 500 plat 370 R	
DEPALU180	Naissance DEPALU 180 Drte	Ht 500 plat 400 R	
DEPALU2	Naissance DEPALU 160 Drte	Ht 500 plat 400 R	
DEPALU_200	Naissance DEPALU 200 Drte	Ht 600	
DEPALUO	Naissance DEPALU 90 Drte	Ht 500 plat 330 R	
090-300-065-100	Naissance d'angle EPDM	65/100/90	
090-300-100-100	Naissance d'angle EPDM	100/100/90	
090-040-240-060	Naissance D60 EPDM	Diam 60 x 240	
090-040-240-075	Naissance D75 EPDM	Diam 75 x 240	
090-040-240-080	Naissance D80 EPDM	Diam 80 x 240	
090-040-240-090	Naissance D90 EPDM	Diam 90 x 240	
090-040-240-100	Naissance D100 EPDM	Diam 100 x 240	
090-040-240-125	Naissance D125 EPDM	Diam 125 x 240	
210-020-080-125	Crapaudine D80 - 125	Diam 80 / 125	
210-030-090-010	Pare graviers angulaire	H L P : 11 x 18 x 7	
210-030-080-200	Pare graviers universel D80-200	Diam 80/200	

Accessoires | Crosse Alu – Boîte à câbles

La crosse Alu et la boîte à câbles sont indispensables pour faire passer des câbles et tuyaux à travers notre membrane EPDM. Recommandées pour les panneaux solaires et photovoltaïques ainsi que les climatisations.

CODE	Désignation	Dimensions
CTVALU040	Crosse Alu D40 plat 310	Diam 40
CTVALU050	Crosse Alu D50 plat 310	Diam 50
CTVAKU080	Crosse Alu D80 plat 310	Diam 80



CODE	Désignation	Dimensions
PASSCABLES	Boîte à câbles Galva	100x100 Ht500 + Capot 205x105 Ht110
PASSCABLES_RENO	Boîte à câbles Galva Demi-coquille	100x100 Ht500 + Capot 205x105 Ht110

PRODUITS COMPLEMENTAIRES

EPDM vous propose une gamme complète d'outillage destinée à une application facile de la membrane EPDM RUBBERGARD™.

CODE	Désignation	Description
KIT_OUTILS_RG	KIT RUBBERGARD	Les indispensables à la pose : <ul style="list-style-type: none"> • 4 manches petits rouleaux • 2 roulettes doubles • 1 ciseaux • 2 mélangeurs • 1 balai coco avec son manche • 1 poignée + 4 tampons applicateurs
W563582026	Roulette à Maroufler (1,22m)	Pour maroufler les joints
NT-SBSR	Roulette à Maroufler Double 45/15	Destinée à maroufler les produits auto-adhésifs de type Quick Seam
W563587065	POURABLE SEALER S-10	Résine Pourable Sealant 3,78 litres (Protection des joints Tape 3'') – Végétalisation

Kit Outil



Pourable Sealer



Roulette à Maroufler Double



Roulette à Maroufler

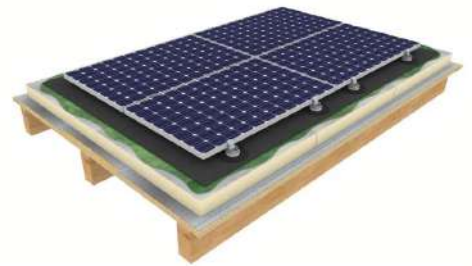
RÉSUMÉ TECHNIQUE EPDM

	Certifications	B Roof (t3)	Isolant	Photovoltaïque	Tarif
Adhérence	DTA (bois : support direct et isolant / béton : sur isolant PU)	Oui, Sur ancien bitume et sur support bois direct, sans isolant	PU	OUI, 1.5mm	++
Lestage	DTA, 1.1mm gravier et 1.5mm végétalisation	Oui, selon l'arrêté du 14 février 2003	PU, XPS (isolation inversée),	NON	+
Fixation mécanique	ETN	NON	Tous les isolants, geotextile sur PIR et PSE	NON	+++

PHOTOVOLTAÏQUE EPDM

Nous avons un partenariat avec DOME SOLAR pour le photovoltaïque

- Le seul ETN en PV du marché avec EPDM !
- EPDM d' épaisseur 1,5 mm
- Système simplifié de plots avec rails soutenant les panneaux photovoltaïques
- Une notice et une vidéo de pose à disposition



CODE	Désignation
ACC011	CTR
ACC040	Collier passe cable
FIN001	Fixation extérieure aluminium de finition pour hauteur 30 à 35mm
FIX040	Fixation universelle aluminium pour hauteur 30 a 35mm
PATCH_DOMESOLAR	Patch 300x20 Plot Dome Solar (ni repris, ni échangé)
PLO010	Plot Roof-Solar EPDM
RAI121	Rail ROOF SOLAR EPDM
SYSTOD	Système Roof-Solar EPDM (Rail Béta 15 cms+ Plots)

LA solution pour produire sa propre énergie avec le photovoltaïque | Kit ROOF SOLAR

Fixation de panneau PV sur membrane EPDM ELEVATE



① – Fixer les plots



② – Raccorder



③ – Produire



ROOF-SOLAR EPDM est un système de fixation photovoltaïque sur membrane d'étanchéité EPDM Elevate



Solution robuste et durable certifiée par une Enquête de Technique Nouvelle en collaboration avec Dome Solar. Roof-Solar EPDM est fabriqué à partir de composants premium en aluminium et inox



Mise en œuvre facile grâce à la fixation par clipsage. Les fixations universelles s'adaptent à tous les cadres de modules

UTILISATION

Bâtiment fermé, toiture neuve ou rénovation, totale ou partielle

NATURE DU SUPPORT

Béton, bois.
Isolant PIR/PUR, isolant de classe C
Étanchéité RubberCover, RubberGard EPDM en adhérence totale et épaisseur 1,5mm.

POSITION DU MODULE

Paysage ou portrait

POIDS DU SYSTÈME HORS MODULE

2 Kg/m²

COMPOSANTS DU SYSTÈME

Rail aluminium 0,15m pré-percé, fixation universelle alu/inox; fixation extérieure de finition alu/inox, plot base, couvercle, visserie plot couvercle, Connecteur Terre Rail (CTR), collier passe-câble, patch QS Flashing d'Elevate

FORMATION A LA POSE DES MEMBRANES RUBBERGARD™

FORMATION | SYSTÈME RUBBERGARD™

EGIDE SYSTEMES vous propose un programme de formation RUBBERGARD™ : Apprendre la pose de système d'étanchéité de toitures terrasses EPDM RUBBERGARD™ avec un technicien.

Ce programme comprend :

- ✓ 1 journée de formation (caractéristiques du produit et pratique sur maquette)
- ✓ 1 assistance chantier (date à définir avec le technicien)

L'objectif de ce programme est de vous familiariser avec tous les systèmes de mise en œuvre du système d'étanchéité RUBBERGARD™ :

- Prescriptions de pose suivant les supports,
- Etudes des documents techniques, la réglementation,
- Apprentissage des bons gestes pour gagner du temps et de l'efficacité lors de la pose des membranes EPDM RUBBERGARD™

Formation pour les professionnels qui souhaitent mettre en œuvre les produits EPDM

Formulaire d'inscription sur demande à l'adresse contact@egide-systemes.com





DEMANDE DE FORMATION ET DEBUT DE CHANTIER

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION

- EPDM RubberCover™
 EPDM RubberGard™
 EPDM RubberGutter
 Résine UltraFlex®
 TPO UltraPly™
 PVC Rhénofol®

Renseignements :

Entreprise de pose : _____ Activité : _____
 Adresse Entreprise : _____ Code postal : _____
 _____ Ville : _____
 Tél : _____ Email : _____
 Négoce : _____ Commercial Négoce : _____

Lieu et candidats :

Lieu de la formation :

- Site 33 : EGIDE SYSTEMES, 5 Allée Félix Nadar, 33700 Mérignac
 Site 87 : Compagnons du tour de France, Rue Charles Lavauzelle, 87350 Panazol*
 Site 31 : Compagnons du tour de France, 10 rue Agricole Perdiguier, 31830 Plaisance du Touch*

Date de formation (selon planning et disponibilités !): ____ / ____ / ____

Participant (nom/prénom) N1 : _____ Participant (nom/prénom) N2 : _____

Participant (nom/prénom) N3 : _____ Participant (nom/prénom) N4 : _____

Formulaire d'inscription à une formation à renvoyer à l'adresse contact@egide-systemes.com

Type de formation :

- Formation EPDM RubberCover™

Programme : Mise en œuvre étanchéité EPDM et entraînement sur maquettes

Horaires : 8h30 à 16h00

Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)

- Formation EPDM RubberGard™

Programme : Mise en œuvre étanchéité EPDM ou TPO et entraînement sur maquettes

Horaires : 8h30 à 16h30

Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)

• Formation UltraPly™ TPO

Programme : Mise en œuvre étanchéité TPO et entraînement sur maquettes
 Horaires : 8h30 à 16h30
 Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)

• Formation résine UltraFlex®

Programme : Mise en œuvre étanchéité UltraFlex
 Horaire : 8h30 à 12h*
 Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)

• Formation PVC RHÉNOFOL®

Programme : Mise en œuvre étanchéité PVC et entraînement sur maquettes
 Horaires : 8h30 à 16h30
 Prix : 228 € TTC par personne (comprend : le matériel, la formation, le repas)
 Formation uniquement sur demande avec un minimum d'inscrits requis

Règlement par virement bancaire

IBAN : FR76 1330 6002 7600 0572 2987 945 – Code BIC/Swift : AGRIFRPP833

ATTENTION : LE REGLEMENT DE LA FORMATION EST A EFFECTUER IMPERATIVEMENT AU MOINS 5 JOURS AVANT LA FORMATION SANS QUOI VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE. MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

ACCOMPAGNEMENT DEBUT DE CHANTIER

Accompagnement de début de chantier :

Date souhaitée : ____ / ____ / ____

Nom du poseur : _____

Contact poseur : _____

Adresse du chantier : _____ Code postal : _____

Ville : _____

Type de support : OSB Béton Autre (précisez) : _____

Type d'isolant : _____ Surface : _____ M²

Remarque : _____

Accompagnement de début de chantier :

La demande pour l'accompagnement sur le chantier doit s'effectuer **15 jours minimum** à l'avance par mail à votre commercial.

La 1ère intervention est GRATUITE. Le 2ème jour est facturé 350 € HT + frais kilométrique (0,45 € HT du km au départ de Bordeaux). Pour une surface > 100 m² prévoyez 2 jours. La durée de formation est prévue pour quelques heures et se limite au démarrage de votre chantier et non à sa réalisation. Le repas du technicien est à la charge de l'entreprise formée.

A l'arrivée de notre formateur, le chantier doit être prêt et mis à disposition avec support propre et sec et le matériel pour le chantier doit déjà être sur place. Dans le cas contraire, et si le formateur n'est pas en mesure d'intervenir, un déplacement sera facturé. L'entreprise devra mettre à disposition 2 poseurs pour garantir la pose optimale de la membrane. Les conditions météorologiques doivent être optimales. Le formateur confirmera sa présence la veille du chantier.

Cette prestation de formation n'est en aucun cas constitutive d'une prestation de pose. La formation sur chantier est réalisée sous la responsabilité de l'entrepreneur titulaire du marché, EGIDE SYSTEMES ne peut en aucun cas être tenu responsable des travaux et de leurs conséquences. En acceptant cette prestation, l'entreprise de pose renonce et fait renoncer ses assureurs à tout recours contre EGIDE SYSTEMES et ses assureurs.

Le matériel nécessaire à la mise en œuvre du chantier est fourni par vos soins : L'indispensable Kit de pose, 2 Manches à balai, 1 Balai large, 1 Mètre, 1 Cutter, 1 Visseuse, Chiffons... Notre formateur ne fournira aucun matériel. (N'oubliez pas le plan de calepinage !)

Pour toutes questions techniques, joignez notre formateur BRUNO
Tel 07 87 51 38 43 – Mail serviceclient@egide-systemes.com

RUBBERGUTTER™ : Pour les chéneaux de toiture

La membrane RubberGutter™ EPDM SA est une membrane synthétique autoadhésive acrylique. Sa mise en œuvre est très rapide et simple et ne nécessite aucun outil spécifique. La technologie Secure Bond unique lui assure une forte adhérence uniforme sur l'intégralité de la membrane, d'un bord à l'autre, sans la nécessité d'appliquer d'adhésif sur site

Avantages

- **Rapide et facile à installer** : ne nécessite pas de flamme
- **Elastique et durable**: résiste aux variations et conditions climatiques extrêmes ainsi qu'aux UV et à l'ozone
- **Ecologique** : durabilité et facilité de réparation réduisent l'impact environnemental. Ne relâche pas de polluant
- **Qualité certifiée**: ISO 9001 et ISO 14001

Membrane RubberGutter™ | Pour les chéneaux de toiture

Mise en œuvre : très rapide et simple. Ne nécessite aucun outil spécifique. La technologie Secure Bond unique de RubberGutter™ EPDM SA assure une forte adhérence uniforme sur l'intégralité de la membrane, d'un bord à l'autre sans la nécessité d'appliquer d'adhésif sur site.



CODE	Désignation	Largeur	longueur	Poids
RGT130BC075	1,3 mm (membrane EPDM 1,2 mm & colle 0,1mm)	75 cm	20 m	1,57 kg / m ²
RGT130RC	1,3 mm (membrane EPDM 1,2 mm & colle 0,1mm)	150 cm	20 m	1,57 kg / m ²

Accessoires | EP, colles et mastics, outillage

CODE	Désignation	Dimensions
932	Evacuation verticale 75 mm	Lg : 250 mm
933	Evacuation verticale 90 mm	Lg : 250 mm
934	Evacuation verticale 110 mm	Lg: 250 mm
935	Evacuation verticale 110 mm	Lg : 250 mm



CODE	Désignation
EWI3401910902	Mastic EPDM adhesive sealant
100	Easy sealant mastic 290 ml
KIT_RUBBERGUTTER	Kit de pose RubberGutter

CODE	Désignation
9501	Couteau à maroufler bleu
CUTTER_TS-1	Cutter OLFA TS-1 Spécial RubberGutter



ETANCHEITE LIQUIDE

Eagle Waterproofing: Une étanchéité liquide, avec application à froid, pose simple et rapide.

Gamme Aquapol | Réparation d'urgence

Revêtement imperméable instantané, fabriqué à base de cires et renforcé avec des fibres. Idéal pour les réparations d'urgence ou pour traiter les détails complexes. Adapter pour tous les supports : ardoise, béton, carrelage, cuivre, fibrociment, métal, plomb, pvc, revêtement bitumeux, tuiles, zinc. Peut être appliqué dans des conditions humides ou en cas de précipitation.

Application Malaxer le produit avant son utilisation. Appliquez avec une brosse en répartissant une couche de 1 à 2Kg /m². Nettoyage des outils avec de la térébenthine (white spirit)



IMPERMÉABILISATION INSTANTANÉE

APPLICATION À LA BROSSSE

SANS PRIMAIRE D'ACCROCHAGE

ADAPTÉ POUR TOUT TYPE DE SUPPORT

MOUILLÉS OU SECS



NETTOYAGE



APPLICATION



HERMÉTIQUE À L'INSTANT

Gamme Ultraflex | Etanchéité liquide

Système d'étanchéité liquide de polyuréthane monocomposant, réactive à l'humidité et applicable à froid. Convient pour constructions neuves et en rénovation. Idéal pour étancher les toitures, terrasses et balcons. Adhérence sur différentes surfaces : asphalte, béton, bois, briques, membrane en bitume, métaux, pvc.



- Durée de vie : + de 25 ans, certifié par le BBA et ÉTA
- Prêt à l'emploi
- Immédiatement résistant à la pluie
- Utilisable toute l'année
- Sans couche primaire

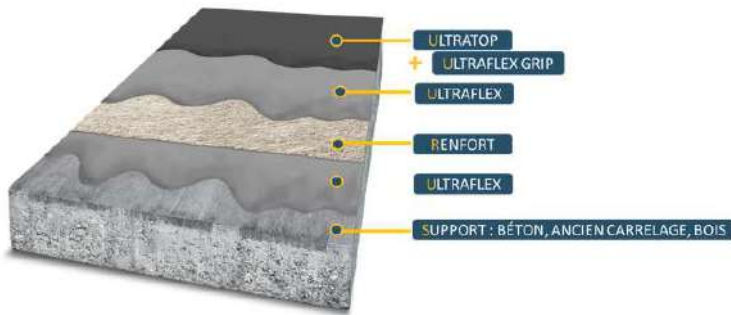
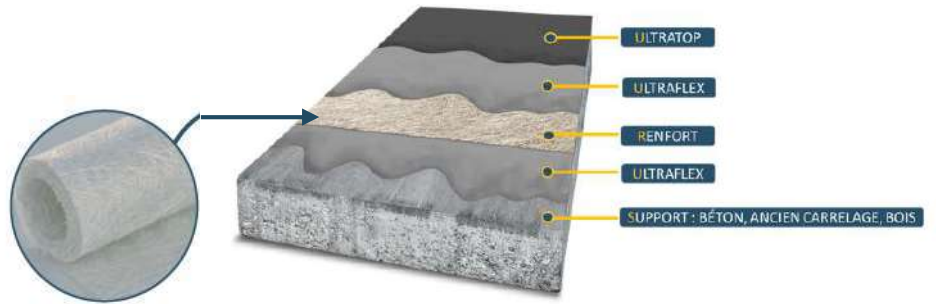


Gamme Ultratop | Vernis de protection



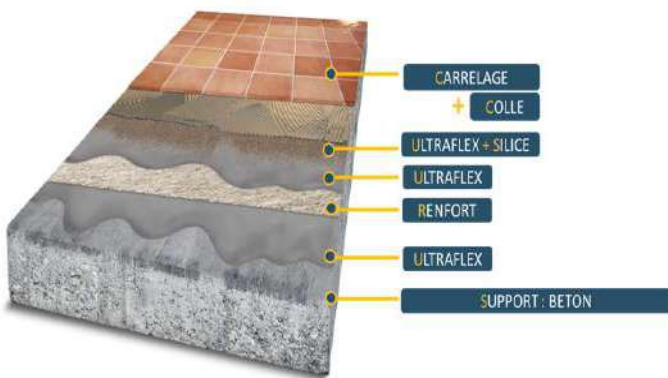
Vernis de protection à utiliser avec le système Ultraflex sur les toits terrasses, les balcons, les passerelles et passages réservés à la maintenance. S'utilise en complément de la résine Ultraflex en tant que revêtement de finition.

Terrasse Support béton

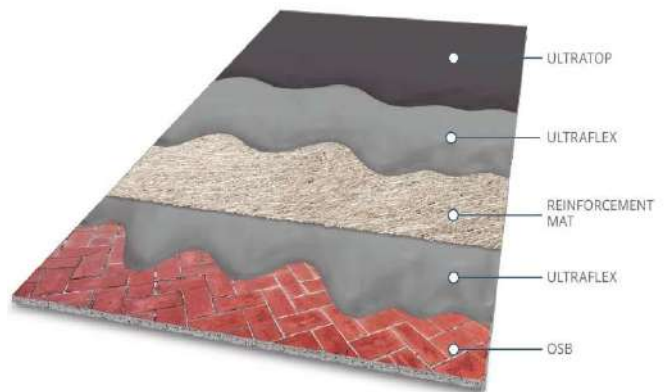


Terrasse Support bois

Terrasse sous carrelage



Terrasse sur ancien carrelage



Rénovation toiture sur membrane bitumeuse



CODE	Désignation	Couverture
AQUAPOL_5KG	Aquapol résine pour réparation gris ou rouge	5kg / 2,5 à 5m ²
ULTRAFLEX_6KG	Ultraflex gris résine	6kg / 3,5m ²
ULTRAFLEX_15KG	Ultraflex gris résine	15kg / jusqu'à 9m ²
ULTRAFLEX_MATTINGG2	Rouleau de fibre de verre	20m x 1m (20m ²)
ULTRAFLEX_MATTING60	Rouleau de fibre de verre	60m x 1m (60m ²)
ULTRAFLEX_SEALANT	Mastic de colmatage et collage gris et Blanc - 290ml	2ml/cartouche
ULTRATOP_GRISCLAIR	Résine de finition gris ou rouge	5kg / 30 m ²
ULTRATOP_WR	Résine de finition Trafic intense Gris	5kg / 25m ²
ULTRADRY	Primaire supports humides – bi-composants	15 kg / 40m ²
ULTRAPRIME_REG	Sous couche de préparation (4+16 kg)	20 kg / 40 - 65m ²
ULTRAPRIME_PRO	Primaire bi-composant	10kg / 40 m ²
ULTRAFLEX_GRIP_C	ULTRAFLEX GRIP Antidérapant bidon 2 kg (5 à 8 %) pour ULTRATOP	
ULTRAFLEX_GRIP_C_U	ULTRAFLEX GRIP Antidérapant bidon 350 gr pour bidon de 5kg d'ULTRATOP	



Code : *KITULTRAFLEX*

Contenu du kit

2 montures + 5 rouleaux + 1monture
patte de lapin + 10 manchons +
discroller + gants (boîte de 50) + seau
+ mélangeur + 2 manches
télescopiques à vis + paddle 22cm



Code : *KIT_DT_FLASH*

Contenu du kit

1 paddle Roller + 1 Disc roller + 1
Boite de gants + 1 Monture Patte de
lapin + 10 Manchons + 1 seau



DT FLASH | Résine pour l'étanchéité des relevés et zones de détails

EAGLE DT FLASH est une résine PU monocomposant de nouvelle génération destinée à l'étanchéité des relevés, des zones de détail, ou tous autres travaux dans des zones complexes.

- Résine PU, monocomposant, autostable aux UV
- Traitement des relevés d'étanchéité et zones de détails, pontage de fissures
- Adhérent sur tous types de supports sans primaire
- Consistance épaisse pour éviter le fluage
- Élongation 550%
- Pose en wet-on-wet, en complément de la fibre

Matting 0,2*20 mètres



CODE	Désignation
DT_FLASH_14KG	DT FLASH Résine 14kg Dark Grey
DT_FLASH_4KG	DT FLASH Résine 4,5kg Dark Grey
DT_FLASH_MATTING_	EAGLE MATTING DT_FLASH 0,20 * 20 mètres
KIT_DT_FLASH	1 paddle roller, 1 disc roller, 1 boîte de gants, 1 monture patte de lapin, 10 manchons, 1 sceau



VEGETALISATION

Bac pré-cultivé: Ecosedum Pack

Une solution pour une végétalisation clé en main rapide et sécurisante. Le principe consiste à déposer sur la toiture des bacs pré-cultivés directement sur la membrane d'étanchéité anti-racine.

La pose est rapide (environ 300m²/ jour) et le **rendu est immédiat**. La couverture végétale du système "tout-en-un" est constituée de différents **sedums** dont la couleur du feuillage évolue au cours des saisons. L'un des nombreux avantages est sa pose bord à bord, son faible entretien, sa floraison variée. Le bac pré-cultivé est garanti 20 ans.



CODE	Désignation	Dimensions - m
ESD_P_CLASS	Eco sédum Pack Pré-cultivé	Unité de vente /1,20m ²
PE500	Film Polyéthylène Noir 500 microns	RI 100m ² (2m x 50m)
SUCCULIS_TAPIS	Succulis en tapis (Natte Protection –Substrat nattes pré-cultivées)	Vendu en m ²

GAZON SYNTHETIQUE

Le Gazon **Green Touch**® est un gazon synthétique avec trame ultra résistance en Polyuréthane. Il est garanti 15 ans Usine, certifié fabricant, à compter de la date de fabrication.

- DTEX élevé
- Résistance UV
- Une bonne polymérisation
- 10 gammes : épaisseur de 20 mm à 40 mm



CODE	Désignation	Dimensions - m
OSIRIS	Gazon synthétique Chic Prairie	Largeur 1m, 2m, 3m et 4m Longueur de 1 à 40ml

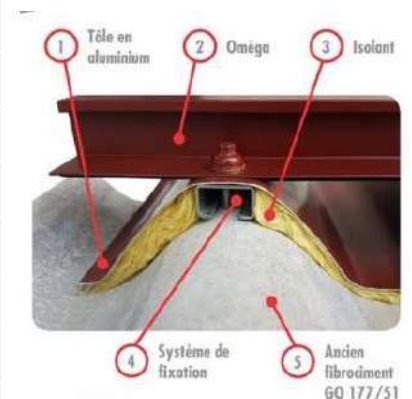
SUR TOITURE | COVERINNOV

Système innovant breveté de sur-toiture isolante qui permet la réfection des toitures en fibrociment amianté sans dépose de l'existant. Cette sur-toiture assure une étanchéité pérenne sans percer le support existant. Destiné aux couvertures en bacs aluminium ou acier

- Les avantages**
- Sans percement : coûts de réfection réduits car pas de perçage
 - Facilité d'installation car tôles en aluminium légères
 - Maintien de l'activité de l'entreprise pendant les travaux



CODE	Désignation
TOLE_PLANES	Tôles planes aluminium 7/10 mm (3,00m x 1,25m)
TOLE_PROFIL_ETERAL	Tôles profil Eteral aluminium 7/10 mm
ISO_LAINE_30MM	Isolant Laine 30 mm
ISO_LAINE_50MM	Isolant Laine 50 mm
CAVALIER_DILATATIO	Cavalier fib@innov dilatation + plaquettes dia 8 mm
CAVALIER_POINTFIXE	Cavalier fib@innov point fixes + plaquettes dia 8 mm
JOINT_BAS_DE_PENTE	Joint bas de pente
JOINT_OMEGA	Joint pour Omégas
OMEGA_TYPE2	Oméga type 2
VIS_COUTURE	Vis de coutures
VIS_FIXA_OMEGA	Vis fixation Oméga



BASSIN | GEOSMART

La Geosmart EPDM est une membrane en caoutchouc synthétique spécialement conçue pour imperméabiliser les bassins de petite et moyenne taille en un minimum de temps et d'effort.



- Bassin d'irrigation
- Fosses à lisier
- Couvertures ensilage
- Confinement de l'eau
- Bassins d'eaux usées



Caractéristiques et avantages



- Mise en œuvre d'un seul tenant
- Durable: plusieurs décennies
- Flexible et élastique : jusqu'à 300% et résiste jusqu'à -45 ° C
- Respectueuse de l'environnement : inerte et durable
- Angle de frottement élevé structure rugueuse, plus stables sur pentes

Code	Désignation	Dimensions	Surface M ²	Poids
GEOSMART120_3X30	Membrane geosmart 120	3,00m x30m	90	36,9
GEOSMART120_4,5X30	Membrane geosmart 120	4,50m x 30m	135	53,6
GEOSMART120_6X30	Membrane geosmart 120	6,00m x 30m	180	69,9
GEOSMART120_7,5X30	Membrane geosmart 120	7,50m x 30m	225	137,6
GEOSMART120_9X30	Membrane geosmart 120	9,00m x 30m	270	217,7
GEOSMART120_10,5X30	Membrane geosmart 120	10,50m x 30m	315	269,6
GEOSMART120_12X30	Membrane geosmart 120	12,00 x 30m	360	339,7
GEOSMART100	Membrane geosmart 100 à la découpe		Multiple 1,50m de large	
GEOSMART120	Membrane geosmart 120 à la découpe		Multiple 1,50m de large	

GEOTEXTILE

CODE	Désignation	Dimensions – m ²
BZ54RJ	Géotextile Blanc 100 gr/m ²	(4m x 25m) 100m ²
BZ99JR	Géotextile Blanc 300 gr/ m ²	(3m x 25m) 75m ²



PEINTURE

Une solution pour répondre au cahier des charges ou à la demande d'un client.

Important de respecter les conseils d'application afin d'avoir une bonne tenue.



Recommandation

1. Nettoyer la membrane à l'eau claire pour permettre à la peinture de se fixer correctement sur la membrane
2. Appliquer le primaire ULTRAPRIME en fonction du support (voir fiche technique) en mélangeant les composants A&B
3. Appliquer la peinture en une couche (200gr/m²) à l'aide d'un rouleau afin de former une pellicule de protection souple et continue
4. ATTENTION: COOLTOP n'est pas un revêtement d'étanchéité et doit être utilisé en complément d'un autre système

CODE	Désignation	conditionnement
COOLTOP_5KG	COOLTOP – Bicomposant 5 Kg (25m ²)	5 Kg / 25m ²
COOLTOP_20KG	COOLTOP – Bicomposant 20 Kg (100m ²)	20 Kg / 100m ²
ULTRAPRIME_CT	Primaire pour bitume & EPDM – Bicomposant 13 KG (70m ²)	13 Kg / 70m ²



PLIAGE | COUVERTINE

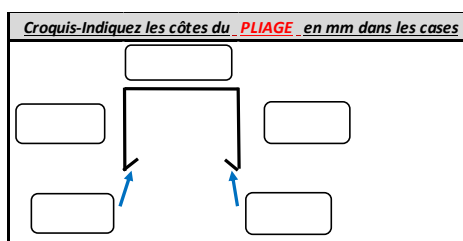
La couverture permet de réaliser la bonne finition esthétique du toit terrasse . C'est un élément de protection et d'étanchéité de la partie supérieure d'un acrotère.

CODE	Désignation	Dimension	Couleur
PLIAGES	Pliages acier 75 / 100	Sur mesure	À la demande
PLIAGES	Pliages Alu 15 / 10	Sur mesure	À la demande
FIX_ALL_FLEXI Blanc	Mastic de collage Extra Fort	300 ml	Blanc

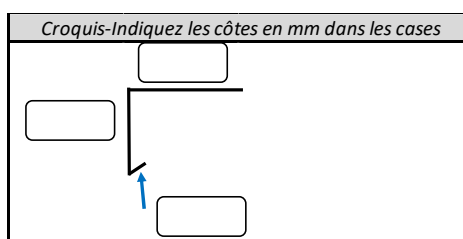


Pour toute commande, voir avec votre commercial

Couvertines / Acier ou Alu				
RAL	Développé	Acier	Alu	
Blanc 9010		75/100	15/10	
Gris 7016				
Longueur ml		Quantité :		



Bandes de rives				
RAL	Développé	Acier	Alu	
Blanc 9010		75/100	15/10	
Gris 7016				
Longueur ml:		Quantité :		



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités d'exécution ainsi que les conditions auxquelles sont conclues les ventes entre notre société et ses clients. Elles s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les commandes conclues. Toute commande implique, de la part du client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

D'un commun accord entre les parties et sauf stipulations expresses contraires rédigées par écrit accordées par notre société à ses clients, nos ventes sont toujours faites aux conditions décrites ci-après. Le fait pour notre société de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une des clauses des présentes ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses. Nos catalogues, prospectus, publicité, tarifs n'ont qu'une valeur informative et indicative.

Les présentes C.G.V. ont été élaborées dans le cadre du droit positif en vigueur. En cas de modification de celui-ci pour des raisons indépendantes de la volonté de notre société, cette dernière sera éventuellement contrainte de modifier la structure de ses C.G.V. et/ou d'en suspendre l'application.

D'une façon générale, tous les produits figurant notamment sur lesdits catalogues, prospectus, publicités et tarifs ne peuvent être considérés comme des offres fermes.

Notre société s'engage à fournir des produits d'une qualité marchande conforme aux normes et aux usages en vigueur dans la profession.

ARTICLE 2 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

2.1 Les produits vendus par notre société ne deviendront la propriété de l'acheteur qu'après paiement intégral des sommes dues par celui-ci. Seul l'encaissement effectif des chèques ou des LCR vaudra paiement conformément à l'article

11.1. Notre société se réserve la propriété des produits vendus jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix convenu y compris le prix des services annexes et notamment des frais de transport lorsqu'ils sont dus.

2.2 L'acheteur devra veiller jusqu'au transfert de propriété à la bonne conservation des produits, et des moyens d'identification apposés par notre société sur les articles, conformément aux mentions des documents de vente. Notre société

se réserve la faculté de vérifier par tout moyen de droit de son choix que l'acheteur s'est conformé aux obligations ci-dessus, sans que ce dernier puisse s'opposer à cette vérification.

2.3 L'acheteur s'engage à informer notre société de tout fait de nature à compromettre son droit de propriété.

2.4 L'acheteur sera tenu de s'opposer par tous moyens de droit aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus par voie de saisie, confiscation ou procédure équivalente. Il devra, dès qu'il en aura eu connaissance, en aviser le vendeur pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts. En cas d'inscription d'un nantissement sur le fonds que l'acheteur exploite, ce dernier s'engage à informer et à justifier de la situation juridique des matériels vendus.

2.5 L'acheteur est autorisé à revendre les produits livrés par notre société dans le cadre de l'exploitation normale de son activité. Toutefois, il perdra cette faculté en cas de cessation des paiements ou de non-paiement du prix à échéance.

2.6 Le défaut de paiement de tout ou partie du prix à l'échéance convenue entraînera la suspension des livraisons par nous-mêmes et l'exigibilité immédiate de toute autre somme restant due, en raison de cette commande ou d'autres commandes livrées ou en cours de livraison. L'ensemble des frais extrajudiciaires ou judiciaires de recouvrement est à la charge exclusive de l'acheteur, outre les intérêts légaux.

2.7 La reprise par notre société des articles revendiqués impose à l'acheteur l'obligation de réparer le préjudice résultant de la dépréciation et en tout état de course de l'indisponibilité des matériels concernés. En conséquence, l'acheteur

versera à notre société, à titre de clause pénale, une indemnité fixée à 30% du prix H.T. convenu des produits non payés. Si la résiliation du contrat rend notre société débitrice d'un acompte préalablement reçu par l'acheteur, notre société sera en droit de procéder à la compensation de cette dette avec la créance née de l'application de la clause pénale ci-dessus stipulée.

ARTICLE 3 – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Toutes contestations découlant de la conclusion et de l'exécution des contrats passés entre notre société et ses clients seront portés devant le tribunal de Commerce, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

ARTICLE 4 – COMMANDE

4.1 Acceptation : la passation et/ou la confirmation par écrit (notamment par fax, e-mail) de la commande à notre société emporte l'adhésion sans réserve du client à nos C.G.V. sauf conditions particulières expressément consenties par écrit à ce dernier.

4.2 Annulation – Modification. Le contrat étant formé par l'acceptation donnée par notre société conformément à l'article 4.1, toute demande d'annulation de la commande et/ou de modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un client, ne pourra être prise en compte par notre société que dans les conditions suivantes :

- Être faite par écrit et notamment par télécopie ou e-mail,

- Être parvenue à notre société au plus tard dans la journée de réception par notre société de la commande initiale du client,

- En tout état de cause, cette demande ne pourra être retenue si elle parvient à notre société après le lancement de la fabrication ou après remise au transporteur des produits initialement commandés.

- Quand bien même, la procédure ci-dessus décrite sera respectée, notre société se réserve la faculté de refuser toute modification de commande dès lors qu'elle justifie d'un juste motif.

ARTICLE 5 – DÉLIVRANCE – LIVRAISON

5.1 La délivrance est réputée effectuée dès la sortie des produits de notre société.

5.2 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

5.3 Toutefois, notre société s'efforce de respecter les délais indiqués lors de la passation et/ou la confirmation de la commande. Tout dépassement des délais de livraison ne pourra donner lieu au versement par notre société au client concerné, de pénalités et/ou dommages et intérêts.

5.4 Tout retard par rapport aux délais de livraison initialement prévus ne saurait justifier une réalisation de la commande passée par le client et enregistrée par notre société. Les délais sont suspendus dans les cas annoncés à l'article 12 ci-après.

ARTICLE 6 – TRANSFERT DES RISQUES

Les risques sont mis à la charge de l'acheteur dès la sortie des marchandises de notre dépôt ou au transporteur lorsque la livraison des produits est effectuée par ce dernier. L'acheteur devra assurer à ses risques et périls, et à ses frais la conservation, l'entretien et l'utilisation. Il sera responsable des dommages causés par les produits dès la livraison.

ARTICLE 7 – TRANSPORT

En cas d'avaries et/ou de manquants des produits livrés par un transporteur, le client devra effectuer toutes réserves auprès de ce dernier, et les confirmer par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte judiciaire auprès de ce transporteur dans les 3 jours de la réception.

ARTICLE 8 – RÉCEPTION DES PRODUITS

8.1 Sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis à vis du transporteur telles que décrites à l'article 7, en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamation quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne

sera acceptée par notre société que si elle est effectuée par écrit, notamment par fax ou e-mail. Compte tenu de la nature des produits, cette réclamation devra s'effectuer dans les 3 jours après la réception des produits par le client.

8.2 Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.

8.3 L'acheteur devra laisser toutes facilités à notre société pour effectuer ou faire effectuer toutes les constatations qui lui sembleraient nécessaires. Seule notre société ou toute personne dûment mandatée par celle-ci pourra effectuer ces contrôles et vérifications.

8.4 Aucun retour de produits ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès écrit de la direction de notre société.

Les frais de retour ne seront à la charge de notre société que dans le cas où un vice apparent ou de manquants est effectivement constaté par cette dernière ou son mandataire.

Seul le transporteur choisi par notre société est habilité à effectuer le retour des produits concernés.

8.5 Lorsqu'après le contrôle tel que décrit à l'article 8.3., un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par notre société ou son mandataire, le client ne pourra demander à notre société, que le remplacement des produits

non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celle-ci, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

8.6 La réception sans réserve des produits commandés par le client libère le vendeur de son obligation de délivrance telle que décrite dans l'article 5.

8.7 Toute réclamation effectuée par l'acheteur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le client des produits concernés.

ARTICLE 9 – GARANTIE DES VICES CACHÉS

9.1 Notre société garantit ses produits conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil. A la réception de la marchandise, le destinataire doit immédiatement la contrôler, aussi bien en qualité qu'en quantité. Les défauts et détériorations des produits livrés survenus à la suite d'une utilisation anormale non conforme à leur destination, à un accident ou une modification du produit par l'acheteur, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.

9.2 La garantie ne jouera pas en cas de vice apparent des produits livrés, dont la garantie est décrite par l'article 8.

9.3 Au titre de la garantie des vices cachés, le vendeur ne sera tenu que du remplacement sans frais des produits visés sans que l'acheteur puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts à l'encontre de notre société.

ARTICLE 10 – PRIX

Nos prix s'entendent hors taxes au conditionnement (les conditionnements étant au kg, au litre, au m2, au carton, au rouleau, à la pièce). Sauf stipulation contraire expresse, les prix figurant dans nos tarifs sont donnés sans engagement de durée et à titre indicatif. Le prix des articles vendus par notre société sont ceux en vigueur au jour de la commande. Notre société se réserve le droit de réviser ses prix, notamment si les conditions de main-d'œuvre, matières ou de transport venaient à être modifiées. Toute commande comportant de l'isolant entraîne des frais de port. Sauf stipulation contraire expresse, les prix de notre société s'entendent toujours pour produits vendus et agréés au départ de ses entrepôts, franco de port avec un minimum de commande de 1.000 € H.T. pour les accessoires, de 3.000 € H.T. pour les rouleaux sur mandrins de 1,80 m et de 5.000 € H.T. pour les rouleaux sur mandrins de 3,00 m net de remise ; pour une commande inférieure, port réel facturé, ceci pour l'ensemble des produits. Le franco de port s'entend pour la France métropolitaine uniquement.

ECO CONTRIBUTION : Les prix de nos produits peuvent être soumis à l'éco-contribution du dispositif de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) qui intègrent une contribution environnementale obligatoire en application de l'article L.541-10-1 du Code de l'environnement. Cette éco-contribution permet notamment de financer la collecte et le traitement des produits concernés en fin de vie, une fois triés. Elle est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel du produit sans possibilité de réfaction.

ARTICLE 11 – MODALITÉS DE PAIEMENT

11.1 Sauf convention contraire écrite conclue entre l'acquéreur et notre société, le paiement des produits s'effectue, au siège de la société selon les modalités suivantes : chèque, virement, ou LCR.

11.2 Suspension En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à l'échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, notre société se réserve la faculté de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir.

11.3 Paiement comptant : Dans l'éventualité où les renseignements commerciaux pris par notre société feraient apparaître une solvabilité douteuse du client et/ou le client fournirait à notre société de fausses informations concernant notamment sa réputation, sa solvabilité, sa structure juridique et/ou commerciale, notre société se réserve la faculté de demander au client un paiement comptant pour toutes les commandes passées par le client et de n'accorder aucune

remise et/ou ristourne, sauf pour ce dernier à fournir des garanties suffisantes telles qu'une caution bancaire. Dans ce cas, notre société établira une facture pro forma et l'enverra au client, afin que le client puisse faire directement un virement de compte à compte. Dès que notre compte bancaire sera crédité, la fabrication et/ou la livraison sera effectuée. En cas de refus par le client du paiement comptant sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier à notre société, celle-ci pourra refuser d'honorer la (les) commande(s) passée(s) et de livrer les produits concernés sans que le client puisse arguer d'un refus de vente ou prétendre à une quelconque indemnité.

11.4 Refus de commande : Dans le cas où un client passe une commande à notre société, sans avoir respecté l'échéance de paiement convenue pour la (les) commande(s) précédente(s), notre société pourra refuser d'honorer la

commande et de livrer les produits concernés sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

11.5 Non-paiement Par non-paiement au sens des présentes Conditions Générales de Vente, il faut entendre toute somme non encaissée à la date d'échéance prévue par l'article 11.2. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu de plein droit au paiement par le client de pénalités, conformément à l'article 33 de l'Ordonnance du 1er décembre 1986 modifiée par la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992. Ces pénalités sont fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

D'une manière générale, le montant minimal de la pénalité encourue par le client est fixé à 25€.

En outre, notre société se réserve la faculté de saisir le Président du Tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution sous astreinte journalière et définitive d'un montant de 80€.

En cas de litige entre notre société et le client sur une (ou plusieurs) ligne(s) de la facture reçue par ce dernier, le client devra régler à échéance dans leur intégralité le montant des sommes non litigieuses. Dans le cas contraire, les pénalités stipulées au présent article seront automatiquement appliquées. L'ensemble des frais judiciaires ou extrajudiciaires, nécessaire à l'application de ces pénalités, est à la charge exclusive de l'acquéreur.

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus, les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel de la société ou de ses transporteurs habituels, l'incendie, l'inondation, la guerre, les attentats, les arrêts de production, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les ruptures de stock.

Dans de telles conditions, notre société préviendra l'acheteur par écrit dans les 10 jours de la date de survenance des événements, le contrat liant la société et l'acheteur étant alors suspendu de plein droit sans indemnité à compter de la

date de survenance de l'événement. Si l'enlèvement venait à durer plus de 15 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par notre société et son client pourrait être résilié par la partie la plus diligente

sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat.

ARTICLE 13 – ÉLECTION DE DOMICILE

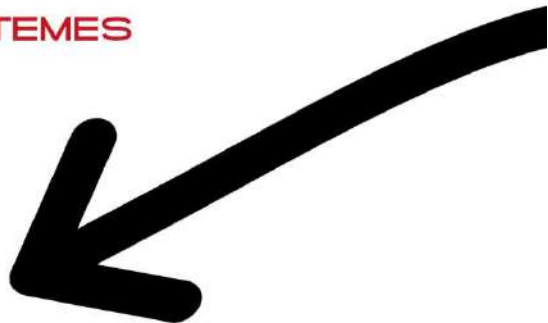
Notre société élit domicile au lieu de son siège social.

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE

14.1 Sauf dérogation expresse écrite accordée par notre société au client, la loi applicable aux relations contractuelles entre notre société et le client est la loi française.

14.2 Néanmoins, ce droit ne sera applicable à ces relations qu'au-delà de ce qui n'a pas été prévu par les présentes Conditions Générales de Vente.

EGIDE Systèmes 15 septembre 2023



SUIVEZ-NOUS

RESTEZ AU COEUR DE L'ACTUALITÉ



EGIDE SYSTEMES

5 Allée Félix Nadar | 33700 MERIGNAC
05 56 02 76 39 | contact@egide-systemes.com

www.epdm-aquitaine.com

